



REGLEMENT :

- Cette manifestation est ouverte aux **particuliers**
- Les emplacements auront les dimensions suivantes :
4 m de façade et **3 m** de profondeur
- Le prix de l'emplacement, **à régler à l'inscription**, est fixé à **12 € le module de 4 m**
- Plusieurs personnes ont la possibilité de réserver des emplacements voisins. Il conviendra de le préciser et de mettre les inscriptions dans la même enveloppe.
- L'accès au terrain ne sera autorisé qu'après présentation à l'accueil à partir de 6h30.
- Un exposant inscrit qui n'aurait pas justifié valablement de son absence **7 jours avant** la manifestation ne peut prétendre à remboursement.
- Pour le contrôle d'identité, il est impératif de présenter **la pièce justificative avec les références et le lieu de délivrance** que vous aurez mentionnés sur le bulletin de participation.
- L'exposant s'engage à ne quitter le terrain qu'après l'heure de clôture soit 17h00 (pour des raisons de sécurité)
- L'exposant s'engage à déclarer les objets qu'il compte déballer sur site. Les organisateurs se réservent le droit de refuser certaines marchandises (alimentaire, meubles neufs, tapis neufs, ...) ceci afin de conserver l'aspect originel du vide grenier.
- En cas de mauvais temps, d'intempéries, l'exposant ne pourra pas prétendre à remboursement de sa participation.
- L'exposant s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur.
- **En cas d'inscription sur place, le jour même de la manifestation, la somme à acquitter sera de 20 €.**

Sur place : Frites, saucisses, sandwiches, crêpes, galettes, gâteaux, bonbons..

Cordialement

L'A.P.E.L. de l'école Saint Joseph